



DEPARTEMENT DES LANDES  
**COMMUNE DE TARTAS**  
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22  
 Nombre de présents : 16  
 Nombre de votants : 20  
 Date de convocation : 30/01/2018

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
 DES  
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 du 7 février 2018**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-huit, le sept février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS (a procuration pour Mme GARRIDO), M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme DAUGREILH), MM. GAILLARDET DUBUN, BRUEY, GOSSELIN, DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), DUCASSE, Mme CELIMON.

**Etaient excusés :** Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), GARRIDO (a donné procuration à Mme DEGOS), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme DARGELOSSE).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance A**  
**Délibération n°9**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : Mme DEGOS**

**Objet : Ville de TARTAS – Budget Annexe régie des fêtes et animations – Vote du budget 2018**

Pour l'exercice 2018, et à partir du document budgétaire il est proposé au vote par chapitre le budget annexe de la régie des fêtes et animations.

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent pour l'ensemble des activités de la Régie à un montant de **108 639.46 €**.

Il est précisé que le Conseil d'exploitation a émis un avis favorable.

Il est précisé que le bureau municipal a émis un avis favorable.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A la majorité, Mme DEGOS n'ayant pas participé au vote**

**DONNE** un avis favorable au vote par chapitre le budget annexe de la régie des fêtes et animations pour 2018.

.../...



Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent pour l'ensemble des activités de la Régie à un montant de **108 639.46 €**.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.